

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante**
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE économique et efficace**

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.



RENSEIGNEMENTS

Contactez : Violette Hervé
Tél 03 86 94 90 20 – 06 12 01 49 06
e-mail violette.herve@cnpf.fr
Adresse FOGEFOR BOURGOGNE
 18 rue Guynemer
 89000 AUXERRE

FINANCEURS



REGION
 BOURGOGNE
 FRANCHE
 COMTE

Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

Initiation à la gestion forestière 2024



Un stage qui vous concerne !

FOGEFOR
 Formation à la
 Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

Avoir une vision d'ensemble des différentes composantes de la gestion forestière : sylviculture, réglementation, commercialisation, préservation de l'environnement, fiscalité.

PROGRAMME

Mardi 27 août 2024

Découvrir la forêt et reconnaître les arbres

- La forêt, la filière bois, les interlocuteurs des forestiers, les différentes législations.
- Reconnaissance des principales essences

Mercredi 28 août 2024

Diagnostiquer les peuplements forestiers et connaître leur sylviculture

- Les grands types de peuplements feuillus et résineux et leur gestion.
- Les qualités, le cubage et la mise en vente des bois.

Judi 29 août 2024

Planifier sa gestion, prendre en compte l'environnement et commercialiser ses bois

- Les aspects techniques d'un document de gestion.
- La biodiversité en forêt, les réglementations environnementales, l'écocertification.

Vendredi 30 août 2024

Connaître les aspects économiques et fiscaux, le travail en forêt, la transformation du bois.

- Les impôts et taxes sur la forêt, les coûts de gestion, les revenus attendus.
- La réglementation du travail en forêt
- Visite d'une unité locale de transformation du bois

Lieux et horaires

Toutes les journées auront lieu dans les environs de Saulieu (Côte d'Or).

Horaires : de 9h00 à 17h30 environ.

Formateurs, intervenants

Personnel technique et administrateurs du CRPF.
Conseillers de gestion forestière.
Syndicats forestiers ; propriétaires forestiers.
Représentants d'organismes forestiers bourguignons.

« Une formation concrète et pratique, à la portée de tous »

- Pour tous les propriétaires de bois et forêts.
- Des exercices ou visites de terrain chaque jour.



TARIFS

80 € de cotisation à l'association FOGEFOR pour l'année 2024. En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Joindre un chèque à l'ordre de : FOGEFOR BOURGOGNE.

Possibilité de régler la cotisation par virement

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

● Organisation pratique de la formation

La réalisation du stage est confiée au CNPF de Bourgogne Franche Comté.

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

● Sécurité – assurance

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CNPF et le FOGEFOR sont eux aussi assurés.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

« Initiation à la gestion forestière 2024 »

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

E-mail

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser :

Règlement :

- Je joins un règlement de 80 € à l'ordre de : « FOGEFOR BOURGOGNE », par chèque ou virement (demander le RIB)

À le

Signature :

Bulletin à retourner à

FOGEFOR BOURGOGNE
18 rue Guynemer
89000 AUXERRE

avant le : 1^{er} juillet 2024